

ÉTUDE 2015

LES RADIOS ASSOCIATIVES EN PAYS DE LA LOIRE



ÉTAT DES LIEUX / CHIFFRES 2014

FRAP

Fédération des Radios Associatives en Pays de la Loire

8 rue St Domingue - 44200 Nantes

lafrap.fr

contact@lafrap.fr

09 52 91 33 99 | 07 81 15 36 66

ÉDITO



Créée en 2006, la FRAP a pour ambition d'accompagner les radios à l'échelle locale dans le développement de projets et la mutualisation des moyens et des compétences. La FRAP fédère aujourd'hui 22 radios de catégorie A, locales, associatives et indépendantes. Implantées sur l'ensemble de la région, elles représentent la diversité du territoire et bénéficient du soutien des différentes collectivités territoriales. Qu'elles soient rurales, urbaines, pour les jeunes ou professionnelles, ces radios participent quotidiennement au dynamisme et au développement de la vie locale. Elles sont de plus en plus connues et reconnues pour ce travail au service de la population.

La tendance des antennes est en effet au professionnalisme, à la réactivité et à la présence sur le pluri-média. L'étude annuelle des radios membres de la FRAP, menée sur neuf ans, met en valeurs ces évolutions de nos associations. En plus des évolutions professionnelles et économiques, nous verrons dans cette étude que l'activité des radios locales se diversifie. Celles-ci sont de plus en plus sollicitées pour des interventions, des événements et des projets d'action culturelle. Alternatives aux médias de masse,

les radios de catégorie A participent à la diversité des opinions et des cultures dans le paysage français, sans contrainte d'audience. Leurs qualités de médias associatifs, à la gouvernance démocratique, permettent à nos radios d'agir au plus près de la population, en complémentarité des radios nationales.

Le début de l'année 2015 a été marqué par deux événements qui marqueront l'histoire des médias en général et de la radio en particulier : les attentats de janvier 2015 et la crise de la radio de service public.

- Après les attentats, les radios associatives furent présentes, ouvertes aux sentiments et aux questions de leurs auditeurs. Ces événements ont rappelé l'importance de l'éducation aux médias, notamment auprès du jeune public.
- La crise durable de la radio de service public a pu conduire les auditeurs à reporter leur attention sur les programmes locaux de qualité. L'étude 126 000 de Médiamétrie montre que les radios associatives ont battu leur record historique avec 1.219 millions d'auditeurs quotidiens sur le territoire français.



RESSOURCES HUMAINES	4
Les bénévoles	5
Les salariés	6
Les services civiques	8
ACTIVITÉS	10
Programmation et diffusion	11
Activités complémentaires	12
Ateliers radio et actions culturelles	13
FINANCES	14
Produits	14
Charges	16
TABLEAUX (par département)	18

LES RESSOURCES HUMAINES



CHIFFRES CLÉS 2014

98 emplois

91 équivalents temps plein

1407 bénévoles

12 volontaires en service civique

Hier en marge des médias traditionnels, les radios associatives, bâties sur le bénévolat et la pratique amateur, sont aujourd'hui de plus en plus professionnelles. Elles n'ont pas pour autant perdu leur identité de « radios libres ouvertes à tous », et fédèrent au sein de la FRAP, plus de 1400 bénévoles.

La grande évolution mise en lumière par cette étude est l'augmentation régulière du nombre de permanents, qui atteint cette année son record avec **98 salariés** (91 équivalents temps plein).

Cette évolution est la résultante d'une recherche quasi-généralisée de diversification des ressources, et d'une politique publique favorable aux associations en matière d'emplois aidés. En effet, les emplois du monde associatif sont souvent créés avec l'aide de l'État. En 2014, **13 radios** de la FRAP ont bénéficié d'aides à l'emploi.

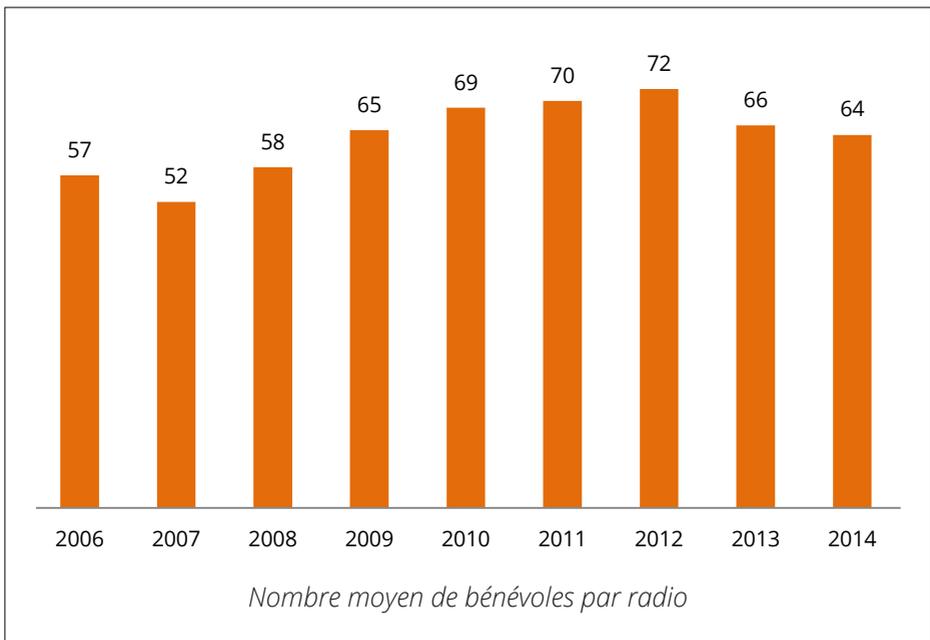
Pour autant, la volonté des radios de la FRAP est de maintenir les emplois des salariés embauchés en contrat aidés. En effet, seuls **35% des contrats sont subventionnés** et les contrats à durée déterminée sont minoritaires (20% des contrats). Créées il y a une trentaine d'années, les radios associatives voient leurs équipes se pérenniser. En 2014, l'ancienneté moyenne des salariés est de **8 ans**.

Autre nouveauté au sein des équipes des radios : l'arrivée de volontaires en service civique. Lancé en 2010, ce statut de volontariat, ni bénévole, ni salarié, est encore mal connu par l'ensemble des radios de la FRAP (en 2014, **5 radios** de la FRAP ont participé à l'expérience). Toutefois ce dispositif connaît un succès grandissant : le nombre de volontaires accueillis sur le réseau a été **multiplié par 4** depuis 2010 !

Les bénévoles constituent l'élément structurant de la vie des radios associatives.

Ce sont eux qui définissent le projet de l'association qui se déclinera ensuite en ligne éditoriale et en politique de la radio.

On compte en 2014, sur l'ensemble des radios, **1 407 bénévoles**, un chiffre légèrement en baisse depuis 2013.



Il est difficile de définir un profil type sur le réseau de la FRAP.

La médiane est de **57 bénévoles par radio** (pour un maximum de 270 bénévoles et un minimum de 10).

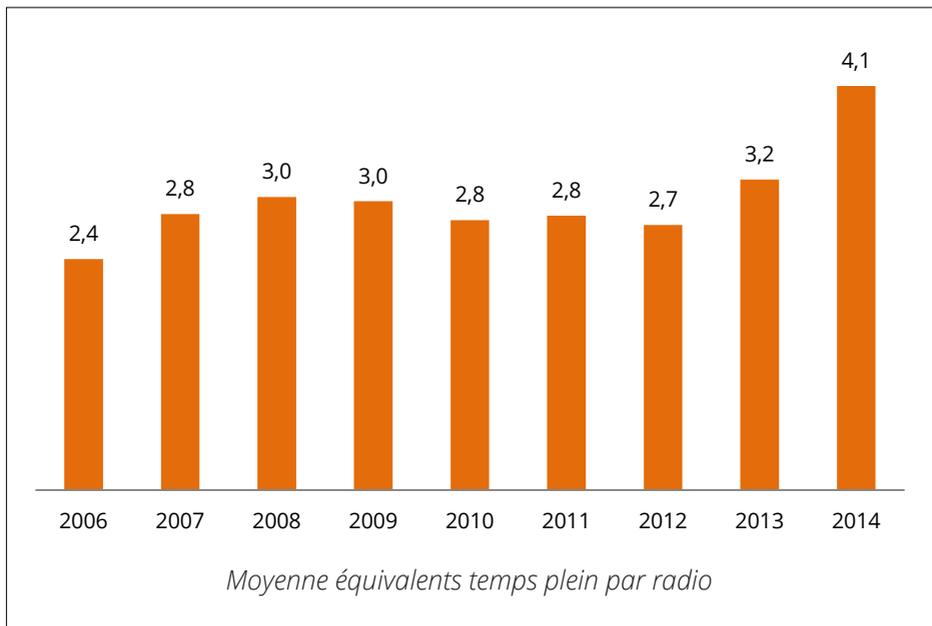
De même, les profils des bénévoles reflètent la diversité des lignes éditoriales de la FRAP.

Si la moyenne d'âge est de **44 ans** sur l'ensemble du réseau, le profil type des radios oscille entre **15 ans** d'âge moyen pour la plus jeune et de **65 ans** pour la plus âgée.

A l'image de l'ensemble du secteur associatif, les radios de la FRAP sont de plus en plus professionnelles.

Elles emploient **98 salariés** (91 équivalent temps plein) sur des postes de direction, de technique, de journalisme, ou d'administration.

Un chiffre en perpétuelle **augmentation** depuis la création de la FRAP, et **en hausse de 17%** comparé à 2013 (81 salarié / 64 équivalent temps plein).

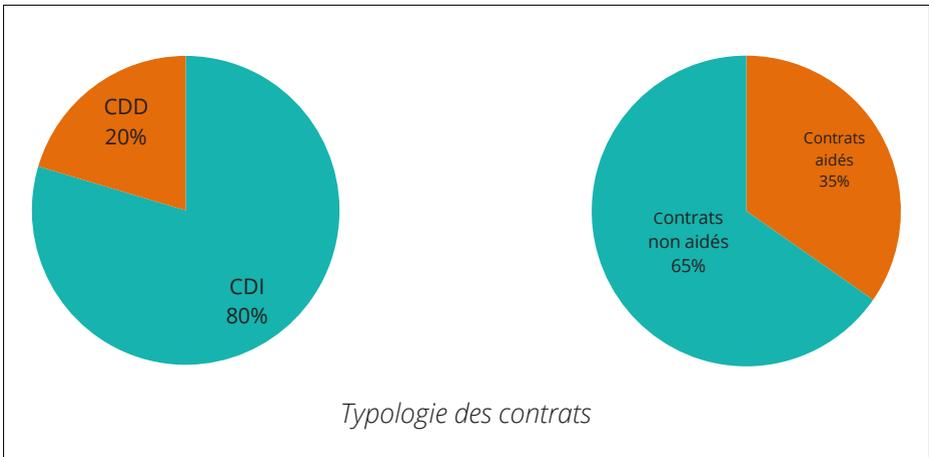


Si les employés se sont rapidement constitués comme essentiels au bon fonctionnement de la vie des radios associatives, l'embauche est une vraie prise de risque pour une structure.

La masse salariale constitue **67% des charges totales** des radios.

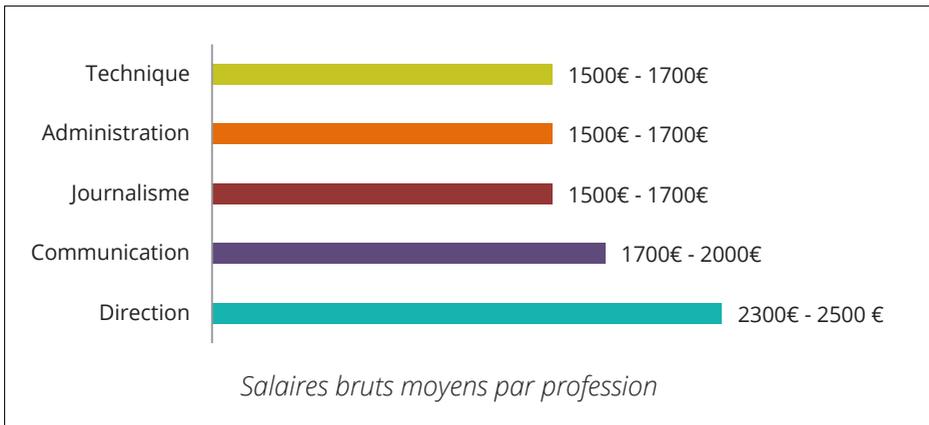
Pour embaucher, les radios peuvent recourir à des dispositifs d'aides à l'emploi.

En 2014, **13 radios** de la FRAP bénéficient d'aides à l'emploi. Ces aides représentent **10,7% des charges salariales** des radios.



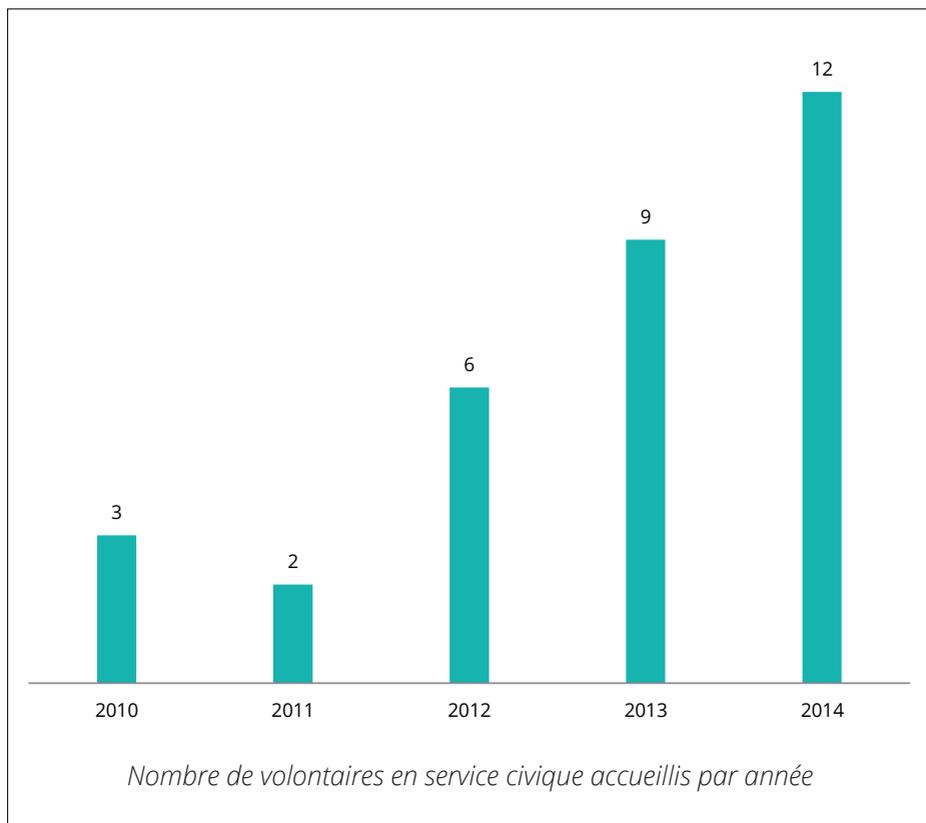
Les radios ouvrent de nouveaux postes et embauchent principalement des salariés en début de carrière (la moyenne d'âge des salariés est de **37 ans**). Elles les forment et cherchent à pérenniser leur poste.

Ainsi, au sein des radios de la FRAP, **80% des contrats** sont des **CDI** et les **emplois non subventionnés** sont **majoritaires à 65%**.



Comme l'indique la moyenne d'âge des salariés de la FRAP, **37 ans** en 2014, les radios associatives sont un **très bon tremplin** de début de carrière. Les **salaires** du monde associatif demeurent néanmoins **inférieurs** à ceux du secteur privé.

▲ Les volontaires en service civique



Certaines radios de la FRAP font le choix d'accueillir dans leur équipe des jeunes, **entre 18 et 25 ans**, volontaires en service civique.

Les radios, placées au cœur de la vie locale, permettent aux jeunes de s'engager dans la citoyenneté, au service de l'intérêt général, tout

en découvrant la fabrique de l'information et le monde associatif.

En 2014, **5 radios** ont bénéficié de ce dispositif et **12 volontaires** ont été accueillis avec la FRAP ou un autre organisme accrédité.

Un chiffre qui ne cesse d'augmenter.



Graffiti Urban Radio en direct du Festival International du Film de la Roche-sur-Yon



L'Autre Radio lors de la cérémonie des Antennes d'Or à Château-Gontier

ACTIVITÉS



Les missions des radios associatives sur le territoire sont de plus en plus **diversifiées**.

Elles assurent, bien sûr, au quotidien, **l'information de proximité**. Mais leur rôle de **dynamisation de la vie locale**, dépasse « l'antenne ».

Les radios **sortent de leurs studios pour accompagner les acteurs de la vie locale** que sont les associations, les institutions et les établissements éducatifs.

Cette étude nous révèle une **multiplication du nombre d'ateliers radios**, fruit d'une demande grandissante des établissements d'intérêt public et d'un **besoin de diversification des ressources**.

En 2014, **223 structures** ont conclu un partenariat avec l'une des 13 radios de la FRAP dispensant des ateliers radio.

Les recettes engendrées par ces ateliers sur l'ensemble du réseau ont augmenté de **50% entre 2013 et 2014**.

Si les salariés prennent de plus en plus de place dans le fonctionnement des radios associatives, on remarquera que les **bénévoles** sont encore l'élément structurant du fonctionnement éditoriale d'une radio associative.

CHIFFRES CLÉS

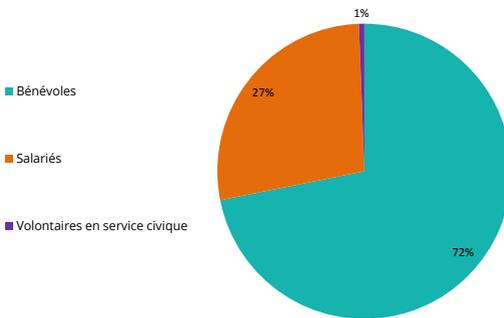
39 fréquences

46 émetteurs

7 radios présentes sur la RNT

Les 22 radios du réseau de la FRAP réunissent **39 fréquences** sur l'ensemble de la région Pays de la Loire.

46 émetteurs assurent cette diffusion, 42 appartiennent aux radios et 4 sont loués. En Loire Atlantique, **7 radios** diffusent sur la **Radio Numérique Terrestre (RNT)**.



Qui produit les émissions ?

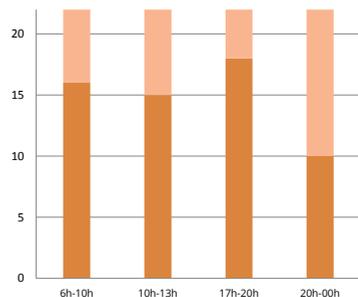
En moyenne, une radio produit une **cinquantaine d'émissions** par semaine, ce qui correspond à plus de **1 000 émissions** produites sur l'ensemble du réseau.

La plage horaire privilégiée pour les **émissions quotidiennes** est celle comprise **entre 17h et 20h**.

C'est aussi à cette heure, entre la vie professionnelle et le retour à la maison, que les **bénévoles** sont les plus disponibles.

Les radios associatives sont des médias de contenu ouvertes au public, privilégiant **l'information (65% des émissions)** et le **direct (74% des émissions)**.

Si les **salariés** prennent de plus en plus de place dans les radios, notamment dans **l'animation des quotidiennes d'information, 72% des émissions du réseau** sont produites par des **bénévoles**.



Les plages horaires privilégiées par les radios (nombre de radios actives selon la plage)

▲ Activités Complémentaires

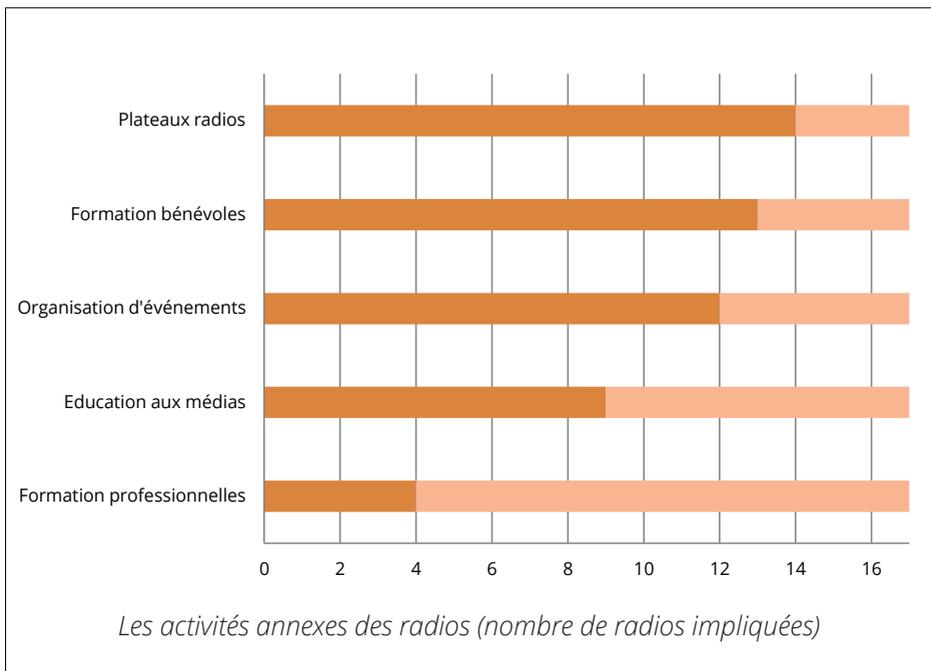
Investies dans la vie locale et associative, **17 des 22 radios** de la FRAP font le choix de **développer des activités annexes** à l'antenne.

Ces activités participent à la fois au **dynamisme de l'association**, du **territoire**, et à la **diversification des ressources** des radios.

La majorité de ces activités sont liées à l'événementiel : qu'il s'agisse

pour les radios d'**animer des plateaux radios lors d'événements locaux** (14 radios), ou bien d'**organiser leurs propres événements** (concerts, conférences, etc.) pour **12** d'entre elles.

Enfin, **13 radios** mettent en place de la **formation** pour leurs **bénévoles**.



▲ Ateliers radio et actions culturelles

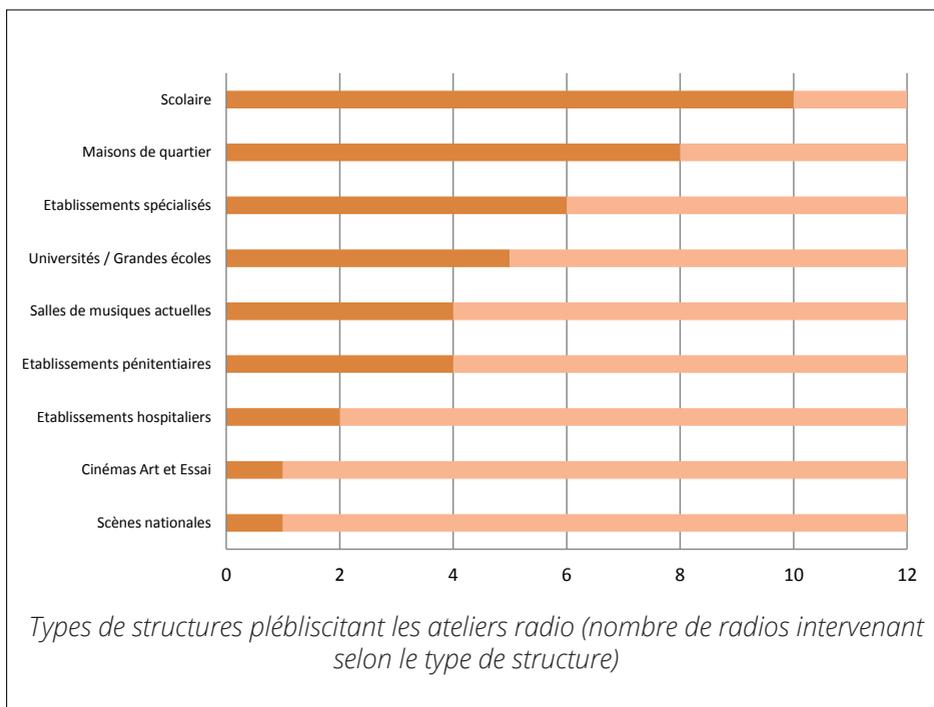
12 des 22 radios de la FRAP animent des **ateliers d'apprentissage** de la **pratique radiophonique** et d'**éducation aux médias**.

Ces ateliers, destinés à tous les publics, peuvent prendre la forme de **stage découverte**, de **projet ponctuel** ou d'**émission régulière**.

En tout, **223 structures** ont fait appel aux radios de la FRAP pour des ateliers radio. Un chiffre qui a **quasiment doublé** en un an (120 structures en 2013).

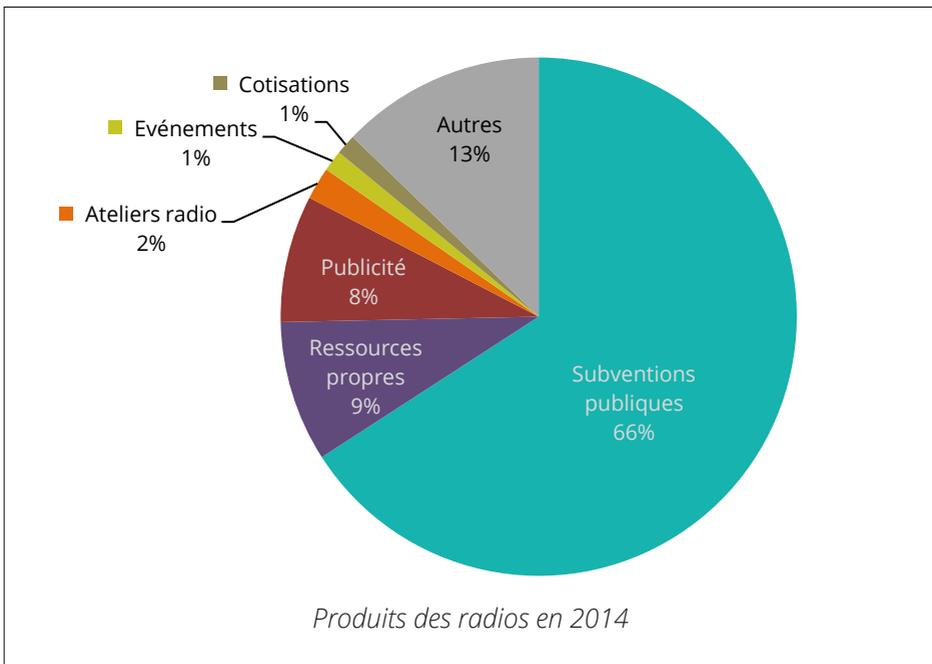
Les **établissements scolaires** sont les structures qui plébiscitent le plus cette forme de partenariat, **10 radios des 12 radios** animant des ateliers y font des interventions.

Ces actions éducatives sont majoritairement financées sous forme de **prestations** mais peuvent aussi faire l'objet de **demande de subventions**.



Le produit total des radios de la frap s'élève à **2 993 457 €** en 2014 (3 107 167 € en 2013).

Les radios associatives fonctionnent grâce aux **subventions publiques** qui représentent **66 % de leurs ressources** avec 1 970 896 €.



En 2014, le poids des activités annexes, de diversification des ressources ont été **multiplié par deux**.

Ainsi, les recettes liées à l'organisation d'événements (conférences, concerts, etc.) sont passées de **25 965 €** à **39 136 € (+51%)** et les recettes liées aux ateliers radios sont quant à elles passées de **41 704 €** à **60 545 € (+45%)**.

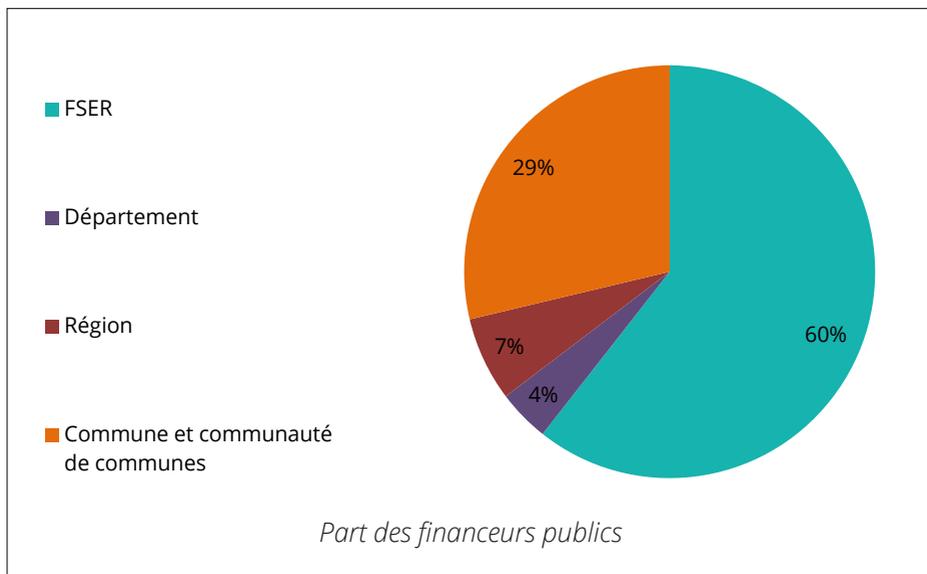
On observe en revanche une baisse des recettes liées aux cotisations qui sont passées de **82 979 €** à **38 022 € (-54%)**.

FOCUS PUBLICITÉ

Les radios de catégorie A sont des associations à but non lucratif. Elles peuvent diversifier leurs ressources par la publicité mais ne doivent pas dépasser **20%** de leur chiffre d'affaire pour prétendre au FSER.

En 2014, les recettes liées aux messages publicitaires représentent 8% du produit des radios de la FRAP pour un total de 236 957 €.

9 radios sur 22 ne diffusent aucun message commercial et font le choix de ne diffuser que des Messages d'Intérêt Général / Collectif (MIG / MIC). Les revenus issus des MIC et des MIG ont d'ailleurs augmenté de **+22%** par rapport à 2013.

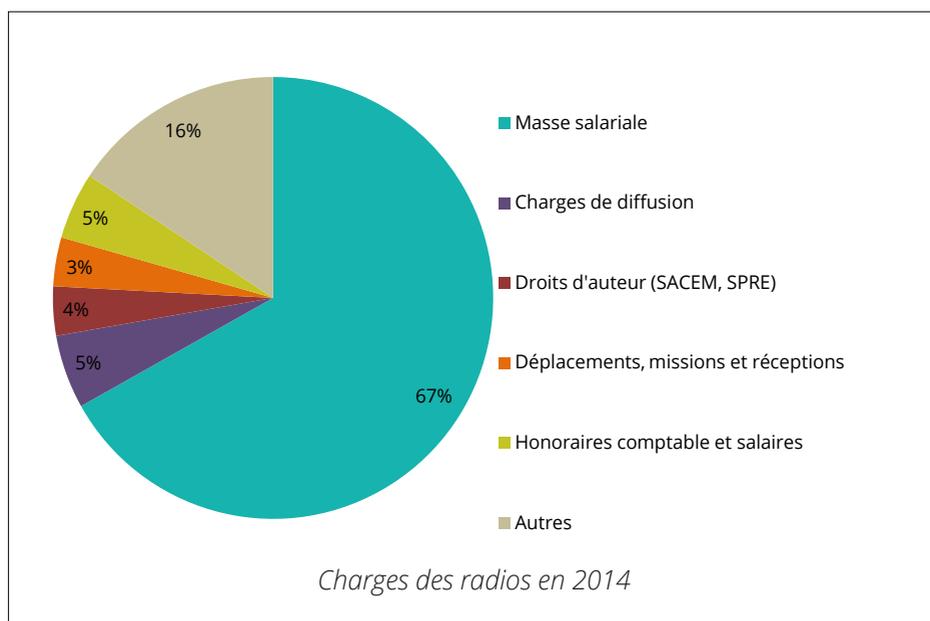


Le premier financer des radios de catégorie A est l'**État** via le **Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique (FSER)**.

Les radios de la FRAP ont reçu **1 067 652 € du FSER**, soit une moyenne de **48 530 € par radio**. Cette somme représente **36% du produit** des radios.

Les **communes** sont les deuxièmes pourvoyeuses de subventions pour les radios de FRAP avec **495 361 € de subventions**.

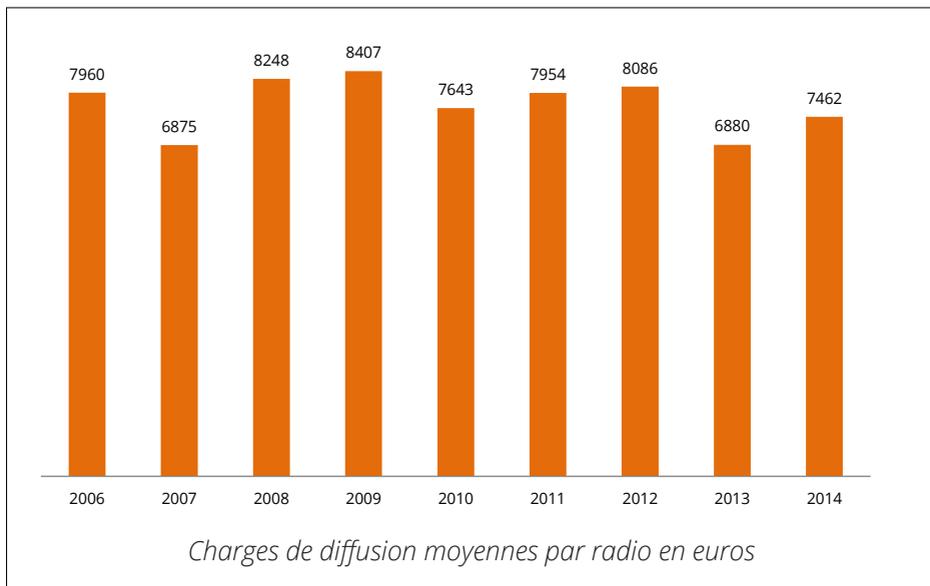
L'ensemble des charges des radios associatives de la FRAP représente **3 047 127 €** en 2014 (2 793 259 € en 2013).



Les **salaires** représentent la principale source de dépenses pour les radios associatives : **68% de leur budget à 2 037 369€**.

La **masse salariale totale** a augmenté de **+26%**, par rapport à 2013 (1 614 889 €) : il y a donc bien de **nouveaux emplois créés** et pas seulement un **fractionnement du travail**.

Les autres charges sont relativement **stables**. Le volet « **Déplacements, missions et réceptions** » a lui augmenté de **+40%**, ce qui fait écho au **développement de l'événementiel**.



En moyenne, les charges de diffusion s'élèvent à **7 462 € par radio**, un chiffre qui a tendance à baisser comparé aux années 2008 – 2012.

Pour les radios n'ayant qu'un émetteur, les charges de diffusion sont forcément moins élevées. Elles s'élèvent à **4 917 € par mois**.



Atelier chez radio Prun' à Nantes

-Chiffres moyens par radio-

	Région	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire
NOMBRE RADIOS (FRAP)	22	11	4
EFFECTIFS			
Nombre de salariés	5	5	4
Nombre de bénévoles	64	67	78
Masse salariale	92 608 €	108 681 €	67 818 €
ACTIVITÉS			
Nombre de fréquences	2	1	3
Charges de diffusion	7 462 €	3 208 €	10 538 €
Nombre d'émissions produites par semaine	48	65	38
Volume publicité (MIG + messages commerciaux)	4 274 €	2 883 €	4 759 €
FINANCEMENTS			
FSER	48 530 €	48 682 €	51 767 €
Département	3 146 €	5 378 €	725 €
Région	5 793 €	6 206 €	6 563 €
Communes/Communauté de communes	22 380 €	27 326 €	3 000 €
Aides à l'emploi	9 653 €	13 476 €	11 080 €

-Chiffres moyens par radio-

	Mayenne	Sarthe	Vendée
NOMBRE RADIOS (FRAP)	2	1	4
EFFECTIFS			
Nombre de salariés	4	7	5
Nombre de bénévoles	59	60	45
Masse salariale	59 072 €	98 759 €	88 427 €
ACTIVITÉS			
Nombre de fréquences	2	1	2
Charges de diffusion	767 €	12 357 €	18 208 €
Nombre d'émissions produites par semaine	20	40	24
Volume publicité (MIG + messages commerciaux)	2 485 €	1 484 €	9 209 €
FINANCEMENTS			
FSER	46 032 €	49 210 €	45 158 €
Département	4 000 €	0	0
Région	4 874 €	5 861 €	4 331 €
Communes/Communauté de communes	3 000 €	0 €	13 068 €
Aides à l'emploi	7 832 €	0 €	1 037 €



ETUDE RÉALISÉE PAR L'ÉQUIPE DE LA FRAP

Valentin Beauvallet | Analyse et rédaction
Louise Gauthier | Récolte et traitement des données
Joscelin Renaud | Mise en page

Etude menée à partir des données 2014 fournies par les 22 radios de la FRAP



En partenariat avec



Publiée le 16 octobre 2015 dans le cadre des
Rencontres des Radios Associatives en Pays de la Loire
Avec la participation de la DRAC Pays de la Loire